

Saint-Symphorien-d'Ancelles

Des propositions pour sécuriser le dangereux carrefour sur la RD 906

En préambule du conseil municipal de Saint-Symphorien-d'Ancelles, ce jeudi 26 septembre, Hayat Saghir, du service territorial d'aménagement du Mâconnais, est venue présenter les études réalisées pour un futur aménagement du carrefour de la RD 906 entre la rue de Bourchanin et la route des Bouttières.

Le carrefour de la RD 906 entre la rue de Bourchanin et la route des Bouttières à Saint-Symphorien-d'Ancelles, très accidentogène, est à l'étude au Département de Saône-et-Loire. La vitesse excessive sur la RD 906, due à une grande visibilité (grande ligne droite), une largeur de chaussée très importante avec une fréquentation très dense sur cette ancienne nationale (12 500 véhicules recensés dans le deux sens), sept accidents (dont un mortel) depuis 2018 a conduit à revoir la

conception de ce croisement.

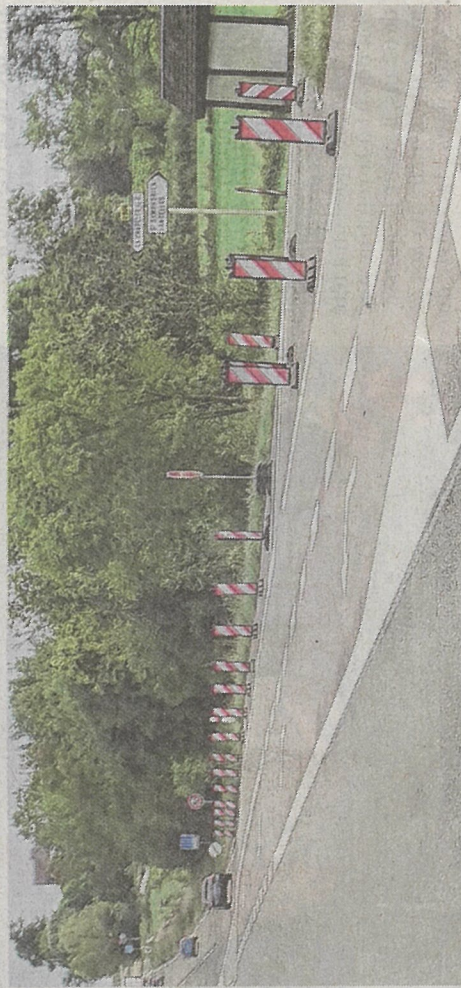
Des essais avant le choix

Des études de vitesse et de comptage dans chaque voie ont amené les services départementaux à un essai en cours jusqu'à fin janvier où le bilan sera analysé. Suivant le constat fait, il sera adopté ou bien un autre aménagement sera mis en place.

Hayat Saghir a relevé toutes les remarques, objections et attentes des conseillers pour la suite du projet. Le cheminement doux (pour les vélos entre autres) doit être inclus dans cette réflexion. Des "stops" ont remplacé les "cédez le passage", les voies de décélération et d'insertion ont été provisoirement supprimées.

Les autres dossiers en bref

Les élus ont voté la participation de la commune aux activités du centre de loisirs de La



Au carrefour, le but est d'obliger les véhicules à ralentir. Photo Jean Gatille

Chapelle-de-Guinçay à l'unanimité, soit 12 € par enfant de la commune et par jour.

Ils ont accepté de signer une convention avec le SIG (Système d'information géographiques) qui permet de retrouver toutes les informations des

d'informations.

La maire, Sophie Chamoulaud, explique que la commune doit être prudente avant de réclamer la reprise de l'association des Dignes et connaître les aboutissements.

● Jean Gatille (CLP)

réseaux de l'assainissement, du zonage PPRI (Plan de prévention du risque inondation), toutes les données qui servent à l'élaboration de projets. Le coût est d'un euro par habitant mais apporte un gain de temps non négligeable dans les recherches